

COMPTE-RENDU SEANCE
du CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 9 septembre 2016

Sont présents : Joël ROUDIL, Rolland DUBOIS, Bernard LEVY, Hervé LECLAIR, Christian ROUSSEL Eric MICHEL, Rémy CHATAL, François MAUREL, Frédéric MARTY, Ingrid DI BERNARDO

Sont absents : Isabelle LEROY-MAHOU (pouvoir à J. ROUDIL) Hervé LECLAIR (pouvoir à Frédéric MARTY)

Secrétaire de séance : Ingrid DI BERNARDO

ORDRE DU JOUR : 1 délibération, questions diverses

Le compte-rendu du conseil municipal du 24/06/2016 a été approuvé à l'unanimité.

1-délibération sur le renouvellement de la délégation de Service Public sur l'assainissement

Le Maire rappelle que le contrat d'affermage du service public d'assainissement passé avec la société SAUR arrive à terme le 31/12/2016.

La gestion de l'assainissement peut se faire soit en régie directe, soit en gestion déléguée à un organisme. Cela représente 20 000 m³ d'eau à traiter, il faudra voir pour une réfection de la station d'épuration du village, pour une gestion électronique.

Le choix se porte sur la gestion déléguée, une DSP (Délégation de service public) Il s'agit donc de lancer une consultation de DSP. (délégation de service public) Le conseil municipal doit autoriser Mr le maire à engager toutes les démarches administratives nécessaires pour ce renouvellement.

Adopté à l'unanimité.

Mr le maire expose la question de la participation de la commune de Carnas aux travaux d'entretien et de normalisation engagés par le SMDFS (Syndicat Mixte Forêt du Sommiérois) sur la piste DFCI C1 à Carnas. (entre Aspères et Carnas) Le montant des travaux est de 15000 euros pour Carnas.

La commune ne les ayant pas budgétés, se trouve dans l'impossibilité pour l'instant de les réaliser.

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

-rentrée des classes 2016 : elle s'est bien déroulée

-jeux d'enfants : ils sont installés devant le Foyer

-un robinet a été installé dans l'église

-la porte de l'église va être repeinte

-un composteur a été donné à la commune par le SYMTOMA, pour un projet pour les T.A.P.

-la bibliothèque pour enfants sera installée au rez de chaussée de l'ancienne cantine dans le cadre d'un projet civique pour l'école ; le Conseil Départemental s'engage à échanger 500 livres par an

-dépose du parc de cabine téléphonique par Orange : la cabine va être supprimée

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, Mr le Maire lève la séance à 20 heures.